



N° : 07...DAF-ANAM-2021

Rabat, le

23 NOV. 2021

Annonce de pré-consultation
(pour la mise à jour de la base de données fournisseurs)

L'Agence Nationale de l'Assurance Maladie (ANAM) envisage de lancer en date du **30 NOV. 2021**, une consultation relative au :

Expertise pour l'élaboration du guide relatif aux règles de la facturation des prestations de soins appliquées dans le cadre de l'Assurance Maladie Obligatoire de base

Les entreprises opérant dans le domaine d'activités approprié et souhaitant être consultées au titre de cette commande publique, peuvent exprimer leur intérêt, en adressant **avant la date indiquée**, leurs références (Dénomination, adresse, Téléphone, Fax, Mail, et toute autre information ou document d'offre de service) au Département Administratif et Financier de l'ANAM via le bureau d'ordre électronique à travers le lien suivant www.anam.ma/services/anam_bo.php, ou par fax n°**05.37.68.79.68** ou les déposer directement au niveau du secrétariat de ce département au troisième étage du bâtiment abritant le siège de l'ANAM sis au n°8 avenue Mehdi Ben Barka Hay Riad Rabat.

Pour le Directeur de l'ANAM
et par Délégation
Le Chef de Département
Administratif et Financier
Moulay El Hachemi EL MIRI